



\* Consultez l'horaire des cours à la page 2

## Une surface multisports des ligues majeures à Sainte-Pétronille

Avec comme priorité le mieux-être des jeunes et des moins jeunes, la municipalité de Sainte-Pétronille s'est donné une nouvelle surface multisports utilisable à longueur d'année.

Selon le responsable de cette infrastructure de loisir et conseiller municipal de Sainte-Pétronille, Éric Bussière, la surface aménagée près de l'hôtel de ville permet de jouer au dek hockey l'été et au hockey sur glace l'hiver.

« Ce projet a vu le jour en raison de la détérioration importante, avec les années, des bandes de bois de l'ancienne patinoire. Tout ceci a nécessité plusieurs années de travail pour choisir judicieusement chaque matériau de construction afin d'atteindre un résultat visant les plus hauts standards de qualité », a commenté M. Bussière.

L'équipement a nécessité un investissement d'environ 200 000 \$, subventionné en partie par le pacte rural (60 000 \$). L'aire de jeu présente des dimensions de 120 pi sur 60 pi et a une durée de vie minimum de 40 ans.

Le projet a pu se concrétiser grâce aux entreprises Firme Englobe (plans et devis et supervision des travaux), Entreprises Gosselin-Tremblay (travaux d'excavation), Omni-Tech Sport (conception des bandes et installation de la surface) et Plastique CA (conception des tuiles de modèle PERFO pour l'aire de jeu).

« En plus de bonifier l'offre de service en matière de loisir et de profiter du magnifique paysage qui entoure nos lieux, cette aire de jeu vient compléter les services sportifs des six municipalités de l'île d'Orléans », a ajouté le conseiller municipal.

### Accès gratuit

La population insulaire peut maintenant en profiter ; les périodes de temps libre sont gratuites pour tous. Les consignes de santé publique établies par le gouvernement du Québec doivent être respectées en ce temps de pandémie. Des espaces de stationnement adjacents à la patinoire sont disponibles.

L'accès sera gratuit pour les équipes qui se formeront à l'île d'Orléans et des frais raisonnables seront à prévoir pour les équipes qui proviendront de l'extérieur de l'île. Des cours de dek hockey sont offerts depuis le mois d'août.

« On sait déjà que c'est très populaire. Nous en sommes aux balbutiements de cette infrastructure. Il va de soi que des précisions seront communiquées ultérieurement », a souligné M. Bussière.

« Le dek hockey permet de démocratiser le hockey. Premièrement, tu élimines une grosse portion de l'équipement. Deuxièmement, tu n'as pas la barrière de savoir patiner, freiner ou toute autre action qui se passe sur une glace. Les ligues juniors (16 ans et moins), féminines et mixtes sont en essor constant parallèlement aux ligues masculines qui, elles, sont la base et en popularité croissante. On ajoute le fait qu'une des saisons de jeu a lieu en plein été, à l'extérieur. Donc, voilà une recette gagnante », expose Éric Bussière.

Comme les palettes de bois sont interdites sur la surface, des bâtons conçus pour le dek hockey et des balles seront en vente auprès de M. Bussière. Les patins à roues alignées sont toutefois autorisés. Le conseiller municipal est disponible pour répondre aux questions de la population à l'adresse courriel [ebussiere@stepetronille.com](mailto:ebussiere@stepetronille.com)

Pour les réservations de temps de jeu et l'inscription aux cours, il suffit de communiquer avec la municipalité de Sainte-Pétronille par courriel à [info@stepetronille.com](mailto:info@stepetronille.com) ou par téléphone au 418 828-2270.

## Une surface de dek hockey des ligues majeures à Sainte-Pétronille (suite)

« Dans un futur rapproché, nous pourrions rêver d'un camp de jour multisports. Un camp unique, pour la région, rempli de plaisir, de structures, d'expériences et de beaucoup de sports », a souligné M. Bussière.

### Cours pour le primaire

Les jeunes du niveau primaire sont invités à venir pratiquer le dek hockey sur la nouvelle surface multisports. Le temps des séances sera partagé entre des jeux et des exercices d'habileté et d'agilité et se terminera par une partie. Les participants doivent avoir un bâton de hockey et des lunettes (de sports, de soleil ou de vue).

### Horaire

- Les mardis et jeudis des mois d'août et septembre.
- Pour les enfants de la maternelle à la 2e année : de 18 h 15 à 19 h 15.
- Pour les enfants de la 3e à la 6e année : de 19 h 15 à 20 h 15.  
Coût : 60 \$

Pour informations ou inscription : Christophe Simard, 418 580-7382, ou [chrisim02@hotmail.com](mailto:chrisim02@hotmail.com)

*Crédit: Journal Autour de l'Île, juillet 2020*



Photo Marc Cochrane, Journal Autour de l'Île

Sur la photo le conseiller Éric Bussière et le maire Harold Noël au cercle de mise en jeux.



## De retour, enrichie d'une auréole !

Elle domine depuis belle lurette le haut de la côte de la Ferme (traversée par la rue Ferland) et plusieurs se rappelleront cette croix noire dressée face la maison des Noël. La seule dans notre village, mais faisant partie de ce grand chapelet s'égrenant tout au long de nos quarante-deux milles de choses tranquilles... En 2009, on recensait dans l'île dix-huit croix de chemin, plus quatre calvaires.

C'est la croix de bois fabriquée par le célèbre Barthélemy Noël que reproduit la Photo #1, plantée par lui au bord du chemin. Le temps ayant fait son œuvre, une plus «moderne» la remplacera en 1998, alors que M. Stanley Welch, nouveau propriétaire de la ferme, fournira pour son déplacement un espace plus sécuritaire, car jadis on y venait parfois prier. Mais la piètre qualité de son bois en précipitait récemment la fin après deux décennies d'exposition aux intempéries.

Voici donc (photo #2) la toute dernière, en cèdre cette fois. Œuvre de l'artisan de Saint-Jean Basile Javaux, secondé de Marie Picard, c'est Sacha Pouliot, de Saint-Laurent, qui en a fabriqué le support métallique. Pour sa part, notre employé municipal Daniel Laflamme, en plus de piloter le projet, l'a peinte en laissant à Jean Chainé, de Québec, le soin de couvrir de feuilles d'or l'auréole et la traditionnelle inscription.

### Un morceau de notre patrimoine

En 1920 - il y a donc tout juste cent ans - la Commission des Monuments historiques du Québec ajoutait les croix de chemin à la liste du patrimoine québécois. Tout comme nos maisons, granges et autres bâtiments anciens, nos églises et chapelles, ces croix sont des rappels de l'enracinement et des valeurs des gens qui nous ont précédés et bâti le pays avec courage et détermination.

Souvent simple croisement de pièces de bois ou de métal, dans bien des cas ces croix de chemin portent des symboles tels que clous, fouet, couronne d'épines, échelle, ces instruments de la Passion. Elles peuvent être ornées à la croisée d'un simple cœur rouge, voire d'une auréole symbolisant le Christ (c'est le cas de la nôtre). On en verra même surmontées d'un coq rappelant la trahison de l'apôtre Pierre.

Chacune de ces croix a sa propre histoire, car nos ancêtres les dressaient pour différents motifs : par exemple pour marquer la prise de possession de la terre où ils s'établissaient; en faire la promesse pour obtenir une faveur, ou exprimer sa reconnaissance dans l'éventualité de sa réalisation. Souvent aussi la croix se faisait lieu de rassemblement, de dévotion, par exemple quand l'église était éloignée. Aujourd'hui encore, parfois, elles sont chargées d'espoir. Quoi qu'il en soit, par-delà ce «brassage» des valeurs auquel s'adonne notre temps, les croix de chemin nous rappellent nos racines et, à ce titre, ont leur place dans notre *Je me souviens*.

Robert Martel



L'ancienne croix de chemin



La nouvelle croix

# Nouvelles de la bibliothèque *La Ressource* de Sainte-Pétronille

## Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'août 2020

Le coup de cœur du mois de nos lecteurs : *Habiller le cœur*, de Michèle Plomer.

### Nouveautés pour adultes

- *La loi du rêveur*, de Daniel Pennac. Roman qui se promène entre fiction, souvenir et réalité.
- *Là où chantent les écrevisses*, de Delia Owens. Une héroïne inoubliable qui a conquis cinq millions de lecteur.
- *Dernier été*, de Franz-Olivier Ginsberg. Satire drôle et féroce de notre société.
- *L'archipel des larmes*, de Camilla Grèbe. Prix du meilleur polar suédois.
- *Shuni*, de Naomi Fontaine. Dans une longue lettre, l'écrivaine raconte l'histoire de son peuple.
- *Femmes sans merci*, de Camilla Läckberg, reine du polar suédois.
- *La condition québécoise: une histoire dépaysante*, de Jocelyn Létourneau. L'historien propose une relecture de l'histoire québécoise.
- *Pieds nus dans la gravelle*, de Maude Michaud, fondatrice du blogue *La parfaite maman cinglante*.
- *Petites cendres ou la capture*, de Maire-Claire Blais, romancière unique.
- *Odile et Xavier, tome 3 Quittance finale*, de Jean-Pierre Charland.

### Nouveautés pour les jeunes

- *Où est mon paresseux*, de Fiona Watt.
- *Le rat*, d'Élise Gravel.
- *L'agent Jean*, tome 4 d'Alex A.
- *Observer la nature dans la forêt tropicale*, d'Hannah Tolson.
- *Frida, c'est moi* de Sophie Faucher.
- *La doudou qui avait peur des dinosaures* de Claudia Larochelle.

### Merci :

Merci à madame Lina Rousseau et à messieurs Bernard Gilbert et Dany Laflamme pour les livres donnés à la Bibliothèque.

### Rappels

- La Bibliothèque est ouverte tous les mardis de 18 h 30 à 20 h 30 et tous les dimanches de 10 heures à midi.
- Le masque sanitaire est obligatoire.
- Les usagers ont accès aux rayons à condition de respecter la distanciation physique de deux mètres entre les personnes.
- Nous encourageons les usagers à consulter le catalogue en ligne à l'adresse : <https://www.reseaubibliocnca.qc.ca/fr>. sous l'onglet « Catalogue », consultez la collection de la bibliothèque sous le numéro 018. Vous pouvez alors choisir vos livres et faire vos réservations par téléphone ou par courriel.
- La boîte de dépôt pour les retours de livres demeure accessible à l'entrée du Centre Raoul-Dandurand du lundi au vendredi entre 9 heures et 15 heures 30.
- Vous pouvez nous joindre au téléphone au numéro 418 828-8888.

*L'équipe des bénévoles de la Bibliothèque La Ressource*

## Une quatrième édition pour notre Concours d'art public !

Depuis toujours le Bout de l'île est source d'inspiration pour les artistes, au point d'en avoir incité plusieurs à venir s'y installer. Au cours des dernières années, grâce à la collaboration de nos élus, la tradition s'est implantée de faire appel, tous les deux ans, à la créativité des artistes de l'Île d'Orléans pour embellir nos espaces publics du fruit de leur travail. Ainsi notre vie collective s'enrichit-elle de leur talent, nous offrant des œuvres inspirantes, de même qu'à nos visiteurs.

Dans l'édition de septembre du journal *Autour de l'île*, les artistes intéressés à participer au Concours 2021 seront conviés à une rencontre informative pour les premiers jours d'octobre, sur le site qui accueillera la prochaine œuvre d'art, dont la mise en place est prévue pour le 24 juin 2021. Ils prendront alors connaissance de tous les détails du concours et des étapes de son déroulement. Cette rencontre devrait intéresser tout particulièrement nos gens de Sainte-Pétronille qui sont familiers avec le traitement du métal, de la pierre ou d'autres matières résistantes.

Robert Martel  
Responsable du Concours d'art public

### Ces paysages que nous habitons 2<sup>ème</sup> partie : Sous le couvert du Grand Boisé

Le Bout de l'île est doté de paysages identitaires qui sont de véritables trésors : une spectaculaire ouverture panoramique sur le fleuve en même temps qu'un imposant couvert forestier. Du premier il a été question précédemment.<sup>(1)</sup> Considérons maintenant le grand plateau longé capricieusement par le chemin Royal sous la canopée de son flanc sud, tandis que le noyau central demeure heureusement, à ce jour, presque intact.

#### Un trésor à explorer, conserver et mettre en valeur

Reportons-nous en juillet 1998, alors qu'inaugurant un parcours pédestre au cœur du Grand Boisé, le maire Jacques Grisé disait : «Le sentier traverse des paysages féériques dans la chênaie boréale et suit des ruisseaux qui vous étonneront.»<sup>(2)</sup> Cette mise en valeur des lieux avait exigé de ses concepteurs et artisans deux bonnes années pour en imaginer le tracé, le libérer des souches et débris, en aménager les infrastructures et mettre en place une signalisation originale. Résultat : six kilomètres d'un inspirant circuit d'une quarantaine de minutes. Cette magnifique initiative citoyenne au profit de notre communauté se devait d'être ici rappelée et saluée, tout comme la collaboration des propriétaires qui ont accepté de voir une partie de leur lot empruntée pour son passage.

« Nous envisageons deux autres phases pour compléter le projet, poursuivait alors le maire. Dans une deuxième phase, la piste s'allongera sur l'estran nord puis, dans une troisième phase, sur les anses du côté sud. » En somme, l'exploration et la mise en valeur, pour notre bien-être collectif, d'un trésor paysager et d'un écosystème plutôt méconnus et peu accessibles. Pour le moment, outre les activités de loisirs (golf et ski de randonnée) le plateau forestier offrait aux promeneurs un contact privilégié avec la forêt, sa flore et les charmes de ses petits cours d'eau.

#### Pour la suite des choses...

Ce projet en trois temps, aussi ambitieux que visionnaire, venait conforter la vocation de plus en plus affirmée de Sainte-Pétronille comme *Espace de nature et de culture*. On ne s'étonnera donc pas que, lors de la consultation citoyenne *Vision 2022* tenue

## EN VRAC...

### PROCHAINES SESSIONS DU CONSEIL

En lien avec la pandémie actuelle, pour les prochains mois, les assemblées du Conseil se tiendront au centre communautaire Raoul-Dandurand (8436, chemin Royal).

### BACS À ORDURES

Afin d'éviter la propagation de mauvaises odeurs, nous sollicitons votre collaboration afin d'enlever votre bac à ordures du bord du chemin après la cueillette.

### PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES À SAINTE-PÉTRONILLE

nous vous invitons à nous envoyer par écrit vos questions et commentaires sur le projet d'assainissement à l'adresse courriel suivante:

[infoprojet.eau@gmail.com](mailto:infoprojet.eau@gmail.com)

### Heures d'ouverture de la mairie

Lundi	8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30
Mardi	8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30
Mercredi	8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30
Judi	8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30

3, chemin de l'Église  
Sainte-Pétronille  
GOA 4C0

Tél. : 418 828-2270

[info@stepetronille.com](mailto:info@stepetronille.com)



## Ces paysages que nous habitons

### 2<sup>ème</sup> partie : Sous le couvert du Grand Boisé (suite)

en juin 2012<sup>(3)</sup>, ses nombreux participants aient exprimé le désir d'y voir : 1) conserver et protéger cet écosystème pour les générations à venir, 2) organiser des activités récréatives et éducatives, 3) réaménager l'actuel sentier pour assurer une liaison sécuritaire entre les divers pôles habités du village et son noyau communautaire. En 2014, la même détermination s'exprimera au cours de la consultation *Portrait, diagnostic et orientation de la politique des familles et des aînés de la municipalité et de la MRC.*<sup>(4)</sup>

C'est donc dans cette foulée qu'à l'initiative de la Conseillère responsable du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), puis à l'invitation de la Municipalité, deux équipes d'étudiants de l'Université Laval, finissants au Baccalauréat en environnements naturels et aménagés, sont venus explorer les lieux et procéder à des consultations auprès des propriétaires impliqués. En décembre 2015 ils présentaient leur rapport respectif aux élus municipaux ainsi qu'à un comité de citoyens associés à leur réflexion : *Le Boisé de Sainte-Pétronille, une ressource à découvrir! Diagnostic écologique*, ainsi que *Sainte-Pétronille ça se marche! Proposition d'une démarche pour la mobilité active.*<sup>(5)</sup> Ces deux précieuses analyses sur le terrain tracent clairement la voie aux prochaines étapes d'un magnifique projet collectif qu'on se doit de poursuivre, tant pour nous que pour celles et ceux qui viendront après nous. Quand donc viendra la suite? Car, rappelons-le, «Les paysages humanisés jouent un rôle primordial dans l'environnement, la qualité de vie, le sentiment d'appartenance à un lieu.»<sup>(6)</sup>

#### Références :

- (1) Dans *Le Beau Lieu* de juin dernier («Là où nous avons bâti maison»), nous avons porté notre attention au noyau villageois et à sa frange riveraine.
- (1) *Le Beau Lieu*, juillet 1998.
- (3) Voir sur le site WEB de Sainte-Pétronille : > Île d'Orléans/Sainte-Pétronille > Informations Ste-Pétronille > *Diagnostic et éléments de vision 2022.*
- (4) Voir sur le site WEB de la MRC de L'Île d'Orléans : > Services > *Politique de la famille et des aînés de la MRC de L'Île d'Orléans 2018-2020* (ce document représente la mise en œuvre du document de 2014).
- (5) On peut consulter ces documents sur le site Web de la Municipalité : # Environnement > Découverte des boisés et des rives.
- (6) Phrase recueillie dans *Empreintes & mémoire, Les arrondissements historiques de Sillery, Beauport et Charlesbourg*. Ouvrage de la Commission des biens culturels du Québec. Québec, Les Publications du Québec, 2010, p.157.

Robert Martel

## Un grand geste de solidarité communautaire

C'est avec un sentiment de profonde reconnaissance que je tiens à remercier les bénévoles de Sainte Pétronille qui ont répondu à notre appel et qui, durant les premières semaines du confinement dû à la Covid-19 dont les personnes de 70 ans et plus étaient ciblées en particulier, ont généreusement donné de leur temps et énergie à parcourir les épiceries et marchés afin d'aider à alimenter les nombreuses personnes qui se sont retrouvées dans une situation très difficile.

Les événements et les restrictions se sont grandement améliorés de sorte qu'aujourd'hui tout est presque revenu à une certaine facilité aux magasins et épiceries pour tous.

Mon épouse et moi qui avons organisé, dès les premières restrictions ce service d'aide à Sainte Pétronille, vous remercions sans vous nommer pour votre geste d'entraide communautaire et vous démontrant encore une fois qu'il fait bon vivre à Sainte Pétronille.

Yves -André Beaulé,  
responsable des activités communautaires et de la politique des familles et des aînés

## Chiens

Nous tenons à vous rappeler que vos chiens doivent se trouver à l'intérieur de votre terrain ou être tenus en laisse à l'extérieur de celui-ci. Dans le cas contraire, des dispositions prévues au règlement # 367 s'appliquent. En ce sens, tout propriétaire d'animaux en infraction à ce règlement peuvent se voir capturé par un agent et s'expose à des amendes et des frais de garde. Ces derniers peuvent s'élever jusqu'à 50 \$ par jour.

De plus, nous vous demandons de ramasser les besoins de votre chien, notamment aux abords des casiers postaux. Il en va de la qualité de vie de vos concitoyens